

2^{ème} MONTÉE HISTORIQUE ET DE COLLECTION DE SAINTE CROIX DU MONT SAMEDI 30 Juillet 2011

Le samedi 30 Juillet 2011, Garonne Auto Sport organise la 2^{ème} Montée Historique et de Collection de Sainte Croix du Mont.

La manifestation aura lieu sur une route fermée empruntée le lendemain par le 1^{er} Slalom de Sainte Croix du Mont, avec un départ toutes les 30 secondes environ, afin d'autoriser le maximum de montées tout au long de la journée.

Attention cette manifestation n'est pas une course et il n'y aura ni classement ni chronométrage.

Chacun montera à son rythme, suivant ses capacités et celles de son auto ; seule la notion de "loisir" est retenue.

Sont acceptés les véhicules sportifs construits entre 1950 et 1985, ainsi que les véhicules de collection et d'exception postérieurs à 1985 sur décision de l'organisation.

Les cabriolets ne sont acceptés qu'équipés de harnais et arceau.

Le montant des frais de participation par conducteur est fixé à 50 € à joindre impérativement avec la demande de participation (règlement par chèque à l'ordre de GARONNE AUTO SPORT), qui devra être reçu au plus tard le 23 Juillet 2011 caché de la poste ou fax faisant foi à l'adresse suivante : GOMEZ Carole, 3 Chemin de Brogeon 33670 SADIRAC. Port : 06.83.50.21.68 Fax : 05.24.07.66.54

Nombre de participants limité à 80.

Un repas est prévu : 15 Euros par personne : Entrée, plat, dessert, vin, café.

Réservation au plus tard le 23 juillet 2011 auprès de Mme Solano - Le Montécruzien : 05.56.62.09.60

Programme :

8 h 30 : Accueil des participants sur la place de l'église de Sainte Croix du Mont

10 h 00 Briefing de la première montée du matin

10 h 15 Départ de la première montée du matin

12 h 30 - 14 h 00 Pause déjeuner

14 h 00 Départ de la première montée de l'après-midi

18 h 00 Pot de l'amitié et petit cadeau place de l'église à Sainte Croix du Mont.

Contact mail : saintecroix@asacm.com

Contact téléphone : 06.83.50.21.68 - Fax : 05.24.07.66.54

REGLEMENT DE LA 2^{ème} MONTÉE HISTORIQUE ET DE COLLECTION DE SAINTE CROIX DU MONT

1/ Véhicules admis

Cette manifestation est ouverte en priorité aux véhicules sportifs construits entre 1950 et 1985, ainsi qu'aux véhicules de collection postérieurs à 1985 sur décision de l'organisation. Les cabriolets ne sont acceptés qu'équipés de harnais et arceau.

2/ Participation

Les participants sont admis par ordre d'inscription, et dans la limite des places disponibles, limitées à 80.

Le bulletin de participation doit être retourné avant le 23 Juillet 2011 caché de la poste ou fax faisant foi à l'adresse suivante : GOMEZ Carole, 3 Chemin de Brogeon 33670 SADIRAC. Port : 06.83.50.21.68 Fax : 05.24.07.66.54

accompagné d'une participation aux frais de 50 € par véhicule à l'ordre de Garonne Auto Sport.

Toute demande non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

Les participants non retenus seront avisés par mail (de préférence) ou par téléphone et le montant de leur participation restituée.

Les engagements seront confirmés exclusivement par mail.

3/ Sécurité

Casque et ceinture obligatoires à bord des voitures.

4/ Vérifications

Tout participant doit être en mesure de présenter son permis de conduire, la carte grise ou le passeport technique de son véhicule. Les organisateurs vérifieront la conformité du véhicule avec le bulletin de participation et son état général. Toute voiture participante devra être en parfait état de fonctionnement, notamment en ce qui concerne les organes de sécurité (freins, pneumatiques, ...). Tout véhicule non conforme aux règles de sécurité demandées ci-dessus, se verra refuser le départ.

5/ Assurance

Garonne Auto Sport a souscrit une assurance responsabilité civile. En aucun cas, cette assurance ne couvre les dommages aux véhicules des participants. Par conséquent, chacun d'eux prendra les dispositions nécessaires pour disposer d'une assurance couvrant son propre véhicule.

LE FAIT DE S'ENGAGER IMPLIQUE L'ACCEPTATION ENTIÈRE DU PRÉSENT RÉGLEMENT